



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 56002

## Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le délicat problème des départs en retraite dans l'éducation nationale. Un professeur certifié de mathématiques dans un lycée francilien a pris sa retraite en novembre 1999. Il a été remplacé au dernier moment par un contractuel qui a démissionné quelques mois après. Les élèves sont restés plusieurs mois sans professeurs. Cette situation n'est malheureusement pas un cas unique en France. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour résoudre la crise du remplacement que connaissent de nombreux établissements scolaires.

## Texte de la réponse

Le remplacement des professeurs qui prennent leur retraite est un des éléments essentiels du plan pluriannuel de recrutement décidé par le Gouvernement pour les années 2001 à 2005. C'est ainsi que, dans le second degré, les 88 000 postes ouverts aux concours externes au titre de ce plan permettront une meilleure gestion prévisionnelle des départs définitifs d'enseignants, Le remplacement en cours d'année scolaire n'est pas aisé à organiser dans le second degré compte tenu de la multiplicité des disciplines. Les rectorats disposent d'un potentiel de remplacement (titulaires et maîtres auxiliaires affectés spécifiquement à cette fonction) et peuvent recourir de manière ponctuelle à des recrutements de contractuels ou de vacataires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56002

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2000, page 7259

**Réponse publiée le :** 4 juin 2001, page 3256